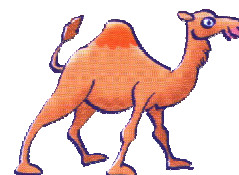


Octobre 2014



Le Petit Dromadaire N°190

Communiqué de la Mairie de Drom



20 ans de la CCTER

Sommaire :

- * 20 ans de la CCTER
- * Coupes d'affouage
- * Maladie des frênes
- * VTT trans-Revermont
- * Cinéma rural
- * Octobre rose 2014
- * Fleurissement
- * Ecole
- * Stage de théâtre
- * Espace jeunes
- * Nos amis les animaux
- * Des finances communales fragiles

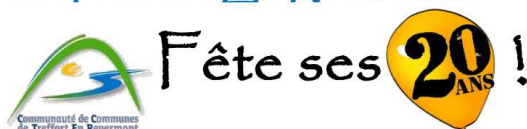
Retrouvez-nous sur le web :

<http://www.drom.fr/>



Un porte-monnaie a été retrouvé dimanche 28 septembre lors de la fête de Drom. Son propriétaire le retrouvera en mairie.

La Communauté de Communes de Treffort En Revermont



Le 25 octobre à partir de 11h
TREFFORT CUISIAT



Découverte ludique de la communauté de communes
Quiz, jeux, lots à gagner... À faire en famille !



Temps d'animations par les associations toute la journée



Concert gratuit à partir de 20h30
Entrée libre - CED SOUL SESSION



Snack Buvette



D'infos : www.cc.treffort-revermont.fr

Contact : 20ans@ccter.fr ou 06 27 60 78 99

Communauté de Communes de Treffort en Revermont - 12 place du champ de foire 01370 Treffort Cuisiat

Site partiellement en voie publique

Retrouvez nous sur

facebook

La communauté de communes de Treffort en Revermont fête ses 20 ans.

Afin de vous faire partager cet événement, une journée de découverte de la CCTER est organisée le **samedi 25 octobre 2014 à partir de 11 h00 à la salle des fêtes de Treffort.**

Au programme : jeux, animations diverses, rencontres avec les différentes associations des 12 communes qui forment la CCTER, rencontre avec les producteurs et artisans locaux, buvette snack, concert gratuit des **CED SOULS SESSSIONS** à 20 h 30.

Coupes d'affouage



Comme indiqué dans les précédents bulletins, la commune proposera des coupes aux résidents de Drom.

Toute personne intéressée doit se faire connaître en mairie ou auprès de Bernard Larruat au 06 78 47 31 27.

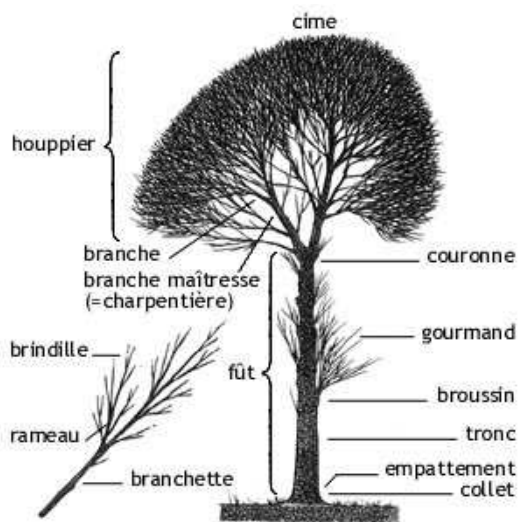
La date limite des inscriptions est repoussée au vendredi 17 octobre 2014.

Maladie des frênes

Depuis quelques mois, nous constatons que cette espèce d'arbres qui nous entoure perd prématurément ses feuilles.

Des récents articles nous laissent croire que nous allons perdre cette population d'arbres qui fait partie de nos repères paysagers à la manière de ce que les ormes ont subi il y a quelques années. (Les ormes ont disparu entre les années 1970 et 1990, à cause de la graphiose, une redoutable maladie véhiculée par un champignon microscopique)

Soucieux de ce fléau, nous avons consulté les services de l'Office National des Forêts pour connaître les causes précises de cette épidémie, ses conséquences et éventuellement les remèdes. Voici ce que nous répond M. Loïc DUCROZET Garde Forestier en charge du suivi de nos boisements soumis au régime forestier :



La défoliation des frênes constatée est due à un champignon (chalaraxine). Cette maladie (chalarose) est apparue en Europe de l'est au début des années 1990. Elle a été diagnostiquée en France pour la première fois en 2006 en Haute-Saône. Les deux symptômes sont la défoliation et la nécrose du collet. Cette dernière serait la plus létale et elle n'est pas nécessairement liée à la perte prématurée des feuilles.

La maladie ne condamne pas tous les arbres infectés. Il est sans doute judicieux d'attendre avant d'abattre les arbres atteints dans leur houpier.

Il est possible qu'ils redémarrent au printemps. Si ce n'est pas le cas, il sera temps de les couper l'hiver prochain.

Dans les régions les plus anciennement infestées une partie des arbres s'est montrée résistante à la maladie.

Ceux-ci représentent sans doute l'avenir de l'essence, il serait donc préjudiciable de les supprimer par une coupe prématurée.

Pour conclure, les experts pensent que le frêne va fortement régresser mais ne pas disparaître.

TRANS-REVERMONT VTT

VTT BOURG-REVERMONT
www.vttbourg-revermont.fr
"La passion sans la compétition"

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014
SIMANDRE sur SURAN
au stade

18° TRANS-REVERMONT VTT



Le 18ème VTT Trans-Revermont passera par Drom le 26 octobre.

Il propose 3 circuits, un parcours familial, un parcours sportif et un parcours expert, avec des niveaux de dénivelé adaptés.

Il part de Simandre-sur-Suran et passera sur les communes de Drom, Villeversure et Grand-Corent.

Le parcours sur la commune de Drom sera essentiellement concentré sur la partie Est du village en limite avec Villereversure (Javernaz).

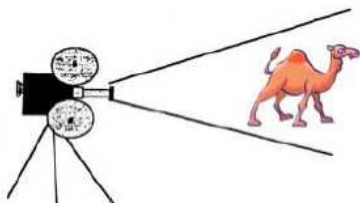
INTERSPORT
Cet événement est
organisé par Intersport Bourg-Revermont

CoDép 01

FFCT

IMPRIMER PAR NOS SOINS

Cinéma rural



Le cinéma numérique a fait son entrée à Drom le lundi 22 septembre 2014 avec la projection de "Qu'est ce que j'ai fait au bon dieu".

Le lundi 13 octobre à 19 h 30 au cinéma rural : **Opération casse-noisettes**, film d'animation réalisé par Peter Lepeniotis, avec Will Arnett, Brendan Fraser, Liam Neeson Durée 1 H 26.

Surly est un écureuil malin et ingénieux. A peine débarqué en ville, il repère un magasin de noix avec un stock suffisant pour nourrir tous les animaux de la forêt pendant l'hiver. Mais pour pénétrer cette forteresse, il va avoir besoin d'aide. Assisté de ses amis, il va mettre au point un plan rocambolesque pour organiser le vol du siècle. Evidemment, rien ne va se passer comme prévu...



Prochain film le lundi 3 novembre : **Brèves de comptoir**

Octobre rose 2014

ODLC
01



DÉPISTAGE
des CANCERS
dans l'Ain

<http://www.depistagecancer01.org/>

Octobre est le mois de **mobilisation nationale contre le cancer du sein**. C'est pourquoi l'association ODL C de l'Ain (office de lutte contre le cancer) lance sa campagne de promotion du dépistage organisé du cancer du sein. L'occasion de réaffirmer que cette maladie fait plus de 48 000 victimes chaque année. Une femme sur 8 sera concernée dans sa vie par le cancer du sein mais heureusement 90 % d'entre elles en guériront si le cancer est détecté à un stade précoce.

Alors pour éviter cela, à partir de 50 ans la mammographie est recommandée tous les deux ans.

Le jeudi 16 octobre à la salle des fêtes de Bourg-en-Bresse, ville étape de la 7ème édition du Ruban de l'Espoir 2014, est organisée par l'ODLC et le collectif K (organisateur national du Ruban de l'Espoir) une journée de sensibilisation. Animations, ateliers et stands d'information seront proposés gratuitement au public.

Ruban de l'Espoir
Ensemble contre le cancer du sein
7ème édition
du 1^{er} au 26 octobre 2014
Villes-étapes

Jeudi 16 octobre BOURG-EN-BRESSE

SALLE DES FÊTES
09h00 : Départ de la marche rose
10h00 - 14h00 : Accueil de la délégation du Ruban de l'Espoir par le Maire de Bourg-en-Bresse
Exposition des fanions « message d'espoir »
Séances de sophrologie, de réflexologie, de relooking, de mistlété...
14h00 - 17h30 : Pièce de théâtre « La traversée imprévue » par Elodie Franques
Conférence santé sur le cancer du sein (dépistage, qualité de vie...)
Cooking show avec le chef cuisinier Olivier Chaput
Défilé de mode avec tenues et créations sur la thématique du Rose
18h00 : Zumba-Rose avec Raphaël Poncet

ANIMATIONS GRATUITES

Toute la journée : ateliers et stands d'information sur les dépistages organisés, des actions de prévention et de promotion de la santé, le bien-être, la dynamique sénior, le bilan de santé, la nutrition...

Renseignements ODL C : www.depistagecancer01.org
04 74 45 30 30

amoena AREVA Med www.rubandedespoir.fr Roche

ARS Assurance Maladie RSI

Fleurissement

Le jeudi 16 octobre 2014 à 17 heures 30, les bénévoles du fleurissement vont procéder au "nettoyage d'automne" des jardinières et massifs de fleurs ainsi qu'au renouvellement de la plantation des bulbes pour le printemps.

Toute aide sera la bienvenue !



Ecole



Les dromignons vous lancent un appel, voici le message de Margot

« Bonjour les habitants de Drom. On veut avoir des lapins mais on n'a pas de clapier. Si vous avez un clapier, pouvez-vous nous le donner ou on peut vous l'acheter pas trop cher ? »

Activités scolaires



La FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) va intervenir à l'école de Drom le jeudi 16 octobre 2014 le matin afin d'apprendre aux écoliers à fabriquer des nidoirs pour les petits oiseaux.



Stage de théâtre pour les enfants

La Compagnie **Affabulle** 

VACANCES TOUSSAINT 2014

Pour les enfants de 3 à 10 ans

Théâtre dans un musée

Mimes - Jeux de rôles

CONTENU :
Avec une animatrice spécialisée, viens jouer de petits rôles dans un univers magique, un musée et les nombreuses reconstitutions qui s'y cachent comme des trésors (atelier du maréchal ferrant, école bressane de 1900 etc...) pour découvrir à Ta façon ce drôle d'endroit...

INFOS PRATIQUES:
A la **MAISON DE PAYS EN BRESSE**
01370 St Etienne du Bois
☎ : 04 74 30 52 54
✉ : maisondepaysenbresse@wanadoo.fr

Où ?

Quand ?
du lundi au vendredi
entre le 20 octobre et le 24 octobre 2014
Enfants de 3 à 5 ans de 9h30 à 10h30
Enfants de 6 à 10 ans de 10h45 à 12h15

Enfants de 6 à 10 ans : 48 € par enfant la semaine
Enfants de 3 à 5 ans : 38 € par enfant la semaine
(annulation si moins de 6 enfants par groupe).

Inscription/reenseignements : ☎ : 06 28 22 98 33
Compagnie Affabulle ✉ : .affabulle@orange

La maison des pays en Bresse à Saint-Etienne du Bois organise un **stage de théâtre pour les enfants de 3 à 10 ans** pendant les vacances scolaires du 20 au 24 octobre 2014. Une éducatrice spécialisée leur fera découvrir ce lieu mythique à travers différents personnages.

Pour tout renseignement, contactez le maison des pays de Bresse par mail : maisondepaysenbresse@wanadoo.fr ou par téléphone au **04.74.30.52.54**

Espace jeunes 12-17 ans - programme vacances d'automne 2014

Oct. 2014	Horaires	Activités	Tarifs
De 10h à 12h le local est ouvert en accueil libre lors des activités prévues à la ½ journée.			
Lundi 20	13h-18h30	Après-midi jeux de société (jeux traditionnels, jeux de rôles, jeux de plateaux...) + Playstation (si possible apporter manettes et jeux) à Treffort Grignotage et boissons sur place.	-
Mardi 21	10h30-17h30	Fin du tournage des scènes du court métrage « Splach » de l'Espace Jeunes et montage du film avec Antoine C. l'intervenant cinéma. Ouvert à tous les jeunes intéressés par le cinéma ou qui veulent apprendre à utiliser un logiciel de montage vidéo !	- Salle d'animation de Treffort <i>apporter son pique-nique si journée complète.</i>
Mer 22			
Judi 23			
Vend 24	13h-18h	Sortie Karting 12-14 à Château Gaillard. Priorité aux jeunes qui ont participé au Raid Aventure 2014 : pour rattraper le 1er jour annulé à cause des orages.	12€ <i>Gratuit pour les jeunes du Raid Aventure 2014</i>
Lundi 27	13h-18h30	3 ½ journées de VTT avec un professionnel Stage sensation et pilotage avec Laurent Pirad 1 ^{ère} ½ journée : Technique de pilotage et jeux sur différents terrains. 2 ^{ème} ½ journée : Randonnée sensation route et forêt : départ et retour Treffort 3 ^{ème} ½ journée : Pump Track (terrain de bosses adapté aux VTT) à Châtillon la Palud	25€ les 3 ½ journées. <i>Les jeunes doivent s'inscrire sur les 3 jours pour participer</i> <i>Basket et tenu adapté obligatoire ! (casque si vous en avez sinon les protections seront prêtés).</i> <i>Possibilité de louer des VTT si besoin. Sinon prenez votre VTT</i> PLACES LIMITEES INSCRIVEZ VOUS AU PLUS TOT
Mardi 28			
Merc. 29			
Judi 30	13h-18h	Sortie Karting à Château Gaillard.	12€
Vendredi 31	13h-18h	Sortie piscine à Carré d'eau	3€ <i>Short de bain interdit</i>



Renseignements et inscriptions
auprès de Gaëlle (notamment pour le transport)
06.86.43.22.44 - 04.74.24.81.85



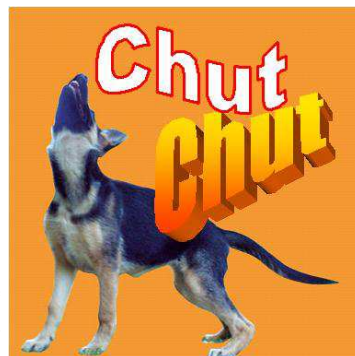
Nos amis les animaux

Ces derniers temps, la municipalité a été sollicitée à plusieurs reprises pour des problèmes de nuisances liées aux aboiements de chiens. Les aboiements de chiens constituent une nuisance sonore qui relève du Code de la santé publique (décret du 31 août 2006). "**Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme [...]**". L'un de ces trois critères, précisés à l'article R. 1334-31 du code de la santé publique, suffit à constituer un trouble de voisinage.

Par ailleurs, un arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 régit ces nuisances : ARTICLE 13 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage. Il **est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée**, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

En cas de manquement à ces réglementations, **de jour comme de nuit**, l'article R. 1337-7 prévoit que les contrevenants s'exposent à des amendes de la troisième classe (450 €).

Au-delà des sanctions qui seront appliquées si les nuisances persistent, c'est de notre « **savoir-vivre ensemble** » qu'il s'agit. La qualité de vie au quotidien est affaire de tous et une conduite citoyenne de « savoir-vivre ensemble » est nécessaire pour assurer un quotidien agréable à tous.



Des finances communales fragiles

Face à des difficultés de trésorerie dès sa prise de fonction, la municipalité s'est vue proposer par la Trésorerie Municipale de Bourg-en-Bresse une analyse de la situation financière de la commune sur la période 2010-2013.

Cette analyse fait ressortir **une situation financière relativement fragile**. Elle se caractérise surtout par une capacité d'autofinancement (CAF) insuffisante au regard d'un niveau d'endettement élevé.

La dette représente encore 1.118 €/hab; ce qui situe DROM nettement au-dessus des moyennes départementale des communes de la même strate -moins de 250 habitants- (509) et régionale (854). Cette situation est confirmée par les deux ratios d'endettement calculés, un par rapport aux produits et de deux par rapport à la CAF qui situent la commune dans **les seuils supérieurs des 10% des communes les plus endettées**.

Un équilibre financier précaire qui explique les difficultés de trésorerie.

L'analyse patrimoniale de la commune fait apparaître un fonds de roulement insuffisant.

Le fonds de roulement (FDR) constitue un élément décisif dans l'équilibre global des financements de la commune. Égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (dotations, subventions, emprunts) et les immobilisations, il s'apparente à une réserve de sécurité correspondant au cumul des résultats annuels définitifs. Son rôle est double :

- couvrir le décalage entre encaissements de recettes et paiement de dépenses ;
- constituer une marge de manœuvre pour compléter l'autofinancement et l'endettement d'un exercice.

A 21 000 € à fin 2013, le FDR représente **100 €/hab., montant très largement inférieur aux moyennes du département (1.012 €/hab) et de la région (884 €/hab)**.

Un coefficient d'autofinancement qui s'est dégradé en 2010-2013.

Le coefficient d'autofinancement courant, correspondant au rapport entre les charges réelles de fonctionnement augmentées de l'annuité en capital, et les produits réels de fonctionnement, permet de mesurer la capacité de la commune à rembourser sa dette et à autofinancer des investissements nouveaux.

Favorablement positionné en 2010-2011, l'indicateur se dégrade en 2012 (93%) et surtout en 2013 (129%), franchissant successivement la valeur médiane (86%) et le décile supérieur (105%). Les produits ne permettent plus de couvrir les charges et le remboursement de la dette en 2012-2013.

Un niveau d'endettement élevé qui laissera peu de marge en début de mandat.

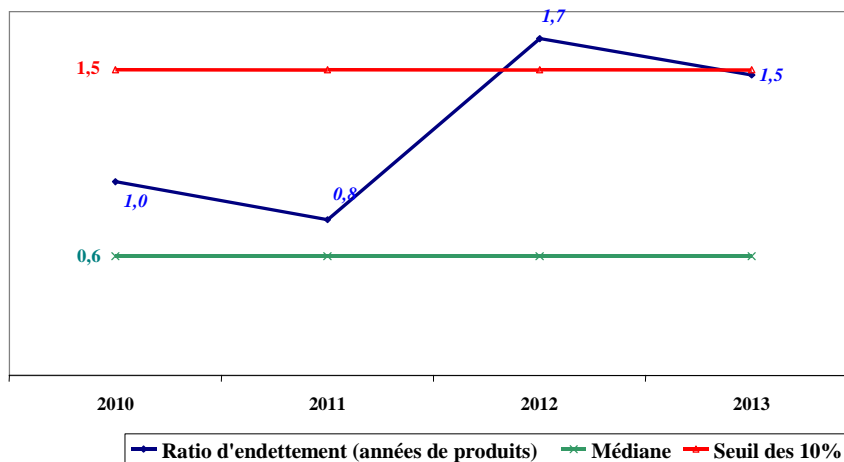
Sur la période étudiée, la commune n'a eu recours à l'emprunt qu'en 2012 pour financer l'opération cœur de village. D'autre part la commune avait, pour financer ce projet puisé dans ses réserve à hauteur de 80 000 € limitant fortement les capacités futures d'autofinancement.

Pour financer cet investissement la commune a eu recours à l'emprunt pour un montant 205 000 € Il s'agit d'un prêt de 70 000 € sur 20 ans et d'un crédit court terme de 135 000 € sur 2 ans.

Le crédit à court terme (ligne de trésorerie) qui correspondait aux subventions attendues et au retour du FCTVA aurait du être intégralement remboursé avant juillet 2014.

Cependant du fait des difficultés de trésorerie, la commune a dû la renouveler pour un montant de 20 000 €. Ce remboursement partiel de la ligne de trésorerie a permis de réduire l'encours de la dette. Cependant le niveau d'endettement reste encore très élevé au regard des capacités d'autofinancement de la commune. Par ailleurs, cet emprunt induit une augmentation significative des intérêts ; il faudra attendre 2018 pour que le montant des intérêts retrouve son niveau de 2011.

Nombre d'années de produits nécessaire au remboursement de la dette



Un mandat sous le signe d'une gestion fine des dépenses.

Les préconisations de la Trésorerie sont claires: il s'agira de **retrouver un niveau de CAF significatif par un effort de maîtrise des charges et une optimisation des produits, par une maîtrise de l'effort d'équipement en évitant tout nouveau recours à l'emprunt.**

C'est dans ce contexte financier fragile que la commune devra faire face à des entretiens urgents sur ses bâtiments, à des contraintes réglementaires - accessibilité-, et à des investissements nécessaires.

Dans le même temps les dotations publiques risquent de baisser ; c'est donc un effet de ciseau qui va limiter les capacités d'investissement jusqu'à l'horizon 2018.

